

© Thierry Fournier
Métropole de Lyon



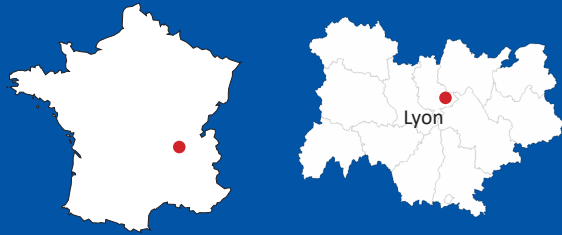
MÉTROPOLE DE LYON

Le meilleur est avenir

CE QU'APPORTE CIT'ERGIE

Le premier cycle Cit'ergie a permis au Grand Lyon de se situer en 2014 par rapport au label et d'élaborer un programme de 4 ans dont la mise en œuvre a été scrupuleusement suivie chaque année par les services et le conseiller Cit'ergie. Le renouvellement du label est intervenu au cours de l'élaboration du schéma directeur des énergies et de la révision du PCET en PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial). À ce titre, Cit'ergie a permis de détailler l'action n°1 du PCAET : « Ancrer l'administration dans l'exemplarité », notamment concernant le patrimoine et l'organisation interne.

La méthode est aussi partie intégrante du mécanisme de suivi et d'évaluation du plan climat. La demande de renouvellement du label 2019 prend en compte le nouveau référentiel Cit'ergie, plus exigeant et plus étoffé en termes de mesures, ce qui a permis au Grand Lyon d'aborder de nouveaux sujets et de valoriser certaines de ses bonnes pratiques non couvertes jusqu'alors. Cit'ergie est perçu comme un processus qualité d'amélioration continue et le Grand Lyon entend bien poursuivre ses efforts pour améliorer son score et se rapprocher du niveau supérieur de labellisation.



GRAND LYON
la métropole

PORTRAIT

Type de collectivité : Métropole
Nombre de communes de l'EPCI : 59
Population : 1 381 249 habitants
Région : Auvergne-Rhône-Alpes
Département : Rhône
Obtention du label : 2014 - 2019
Niveau actuel du label : Cit'ergie

UNE EXCELLENTE PERFORMANCE DE LA COLLECTIVITÉ

Mesure n°1.2.1 (Référentiel 2018) - Un Schéma Directeur des Énergies ambitieux

Démarche de planification énergétique menée entre 2015 et 2019, le Schéma Directeur des Énergies (SDE) a été élaboré dans une logique multi-énergies, transversale et partenariale sans précédent. La modélisation à une échelle fine (maille IRIS), la création de plusieurs scénarios à l'horizon 2030 et la concertation avec un large pan des politiques publiques de la Métropole et des acteurs du territoire ont permis d'aboutir à une stratégie énergétique solide. Cette feuille de route ambitieuse et crédible est traduite en 125 actions. Chacune d'entre elles est chiffrée et détaillée afin de pouvoir faciliter sa mise en œuvre aux prochains mandats. La trajectoire et les actions associées sont reprises dans le PCAET, dont elles constituent le volet « atténuation ».

ILS ONT DIT...

« Pour entraîner les acteurs de son territoire, il faut montrer l'exemple. Grâce à Cit'ergie, la Métropole de Lyon se soumet à une évaluation indépendante et se mesure aux meilleures pratiques des collectivités européennes en matière de transition énergétique. Nous avons progressé entre les deux audits (de 62 % à 68 %), c'est encourageant mais nous avons l'ambition d'aller plus loin. »

Bruno CHARLES, Vice-président délégué au développement durable, à la biodiversité, à la trame verte et bleue et à la politique agricole

EN SAVOIR



Cheffe de projet plan climat

Luce PONSAR

04 26 99 36 72 - lponsar@grandlyon.com

Site de la collectivité : www.grandlyon.com

Conseiller Cit'ergie : Sébastien DENIS

MÉTROPOLE DE LYON

Quelques actions dans les six domaines du label

PLANIFICATION TERRITORIALE

Le territoire poursuit ses efforts de transition énergétique et climatique : entre 2000 et 2016, les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont baissé de 21 % alors que la population a augmenté de 15 %. Le schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur finalisé en 2019 contribuera à aller au-delà de cette diminution d'émissions de GES. En matière d'urbanisme, la collectivité impose depuis plus de 10 ans des référentiels « habitat durable » et « bureaux durables » pour toutes les opérations en ZAC, les cessions de terrain, et plus récemment pour les projets urbains partenariaux (PUP). Ces référentiels sont plus ambitieux que la réglementation et touchent près de 20 % de l'offre de construction neuve.

PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITE

Le patrimoine de la collectivité a été multiplié par 5 lors de la fusion entre le conseil général et la communauté urbaine en 2015. Les efforts se sont concentrés sur le diagnostic de l'état du bâti et la priorisation des travaux : 65 % des surfaces, correspondant à 90 % des consommations énergétiques, ont fait l'objet d'un diagnostic. Un référentiel « collègues » a été produit pour améliorer l'ambition sur la construction de ces bâtiments.

APPROVISIONNEMENT EN ENERGIE, EAU, ET ASSAINISSEMENT

Depuis 2019, la station d'épuration de la Feysine, « Aqualyon », injecte le biogaz produit dans le réseau de gaz de ville. Le biogaz produit était précédemment stocké et utilisé au sein de la station: l'injection permet une meilleure valorisation. Pour un montant de travaux de 2,5 M€, la production est de 6 GWh par an soit l'équivalent de la consommation de 500 foyers.

MOBILITE

Le Plan d'actions pour les mobilités actives a permis d'augmenter fortement le rythme d'aménagements cyclables : actuellement proche de 800 km, le réseau cyclable devrait atteindre 1 000 km en 2020. À horizon 2030, l'objectif est de multiplier par 4 la part modale du vélo, ce qui représente une ambition supplémentaire.

ORGANISATION INTERNE

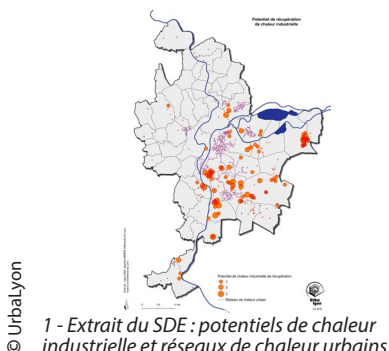
En 2019, la collectivité a délibéré le cadrage d'une démarche « finance et climat ». Elle vise à mieux identifier dans le budget les opérations concourant à la mise en œuvre du Plan Climat, dans l'objectif de valoriser l'effort mais aussi de pouvoir flécher des financements « verts ».

Aux côtés d'autres collectivités pionnières (Métropoles de Lille, de Strasbourg et Ville de Paris) et de l'Institut de l'Économie pour le Climat (I4CE), la construction d'un référentiel pour les collectivités est en cours.

COMMUNICATION ET COOPERATION

La lutte contre la précarité énergétique fait partie intégrante du dispositif ECORENO'V créé en 2015 : la collectivité coordonne les différents dispositifs pour repérer et accompagner les ménages modestes. Depuis le lancement de la plateforme, sur les 10 000 logements ayant bénéficié de financements pour des travaux, la moitié concerne des ménages modestes ou du logement social.

Le dispositif ECORENO'V avait versé 20 M€ de subventions fin 2018. Le budget de 30 M€ voté pour le mandat 2015-2020 a été rallongé de 20 M€ en 2019.



Cit'ergie EN PRATIQUE

Cit'ergie est l'appellation française du label européen energy award (eea) mis en œuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1 400 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales. Cit'ergie est un outil opérationnel structurant qui facilite la réalisation d'un Plan Climat Air Énergie Territorial, d'un Agenda 21, le respect des engagements de la Convention des Maires et la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie performante.

Rejoignez le réseau des collectivités Cit'ergie !

Site du label Cit'ergie : www.citergie.fr - Contact : citergie@ademe.fr